

Un taux d'occupation de 167%

Les politiques tournent le dos aux prisons pleines à craquer

03.04.2026

De nombreuses prisons sont pleines à craquer, entraînant des conflits, une hygiène déplorable et un personnel surchargé de travail. Alors que la politique peine à trouver des solutions, les établissements doivent se débrouiller seuls.

Derrière les barreaux de nos prisons, la situation est de plus en plus tendue. En Suisse, le taux d'occupation carcérale avoisine les 96%. Mais dans certains établissements, la situation est encore plus alarmante. Dans la prison de Berthoud (BE), le taux d'occupation est de 111% et dans celle de Thoune, il est même de 121%, comme nous le confirment les deux établissements. Encore pire: selon le suivi de l'exécution des peines, le taux d'occupation atteint même 167% dans la prison du Bois-Mermet, située dans les hauts de Lausanne. Cette surpopulation carcérale pose de sérieux problèmes, et ce pour diverses raisons.

Pourquoi les prisons débordent?

Les raisons sont multiples, mais selon les spécialistes, le facteur clé est le déséquilibre entre la croissance démographique et l'augmentation du nombre de places en détention. Les peines de substitution exercent aussi une pression supplémentaire sur le système carcéral.

Que signifie vraiment le terme «surpopulation»?

Le taux d'occupation élevé des prisons représente un défi majeur, nous explique Olivier Aebischer, de l'Office d'exécution des peines du canton de Berne. «Dans l'idéal, les prisons ne devraient être occupées qu'à 85% pour garantir une marge de manœuvre suffisante lors des transferts et avoir des réserves pour accueillir des groupes plus importants de détenus.» Selon lui, cette surpopulation prolongée entraîne davantage de stress et de conflits, ainsi qu'une surcharge de travail pour le personnel. «C'est pénible pour tout le monde.»

De plus, il faudrait pouvoir séparer certains détenus, par exemple, s'ils ne s'entendent pas en raison de leur nationalité ou s'ils ont commis des crimes ensemble. «Lorsque les prisons sont surpeuplées, il devient plus difficile de respecter systématiquement toutes les exigences de séparation », explique Olivier Aebischer.

Mais la surpopulation carcérale peut aussi avoir un impact négatif sur l'hygiène, précise Andreas Schiermeyer, responsable de la communication de la direction de la sécurité. De plus, «de nombreux détenus ne se voient proposer aucune activité enrichissante ni possibilité de réinsertion», ajoute-t-il. Le manque d'espace personnel peut aussi nuire à la santé mentale des détenus et engendrer une hausse de la violence et des tensions. «Cela met également le personnel à rude épreuve.»

Que fait la politique?

Plusieurs cantons cherchent actuellement à augmenter le nombre de places de détention. Genève et le Jura envisagent une collaboration pour construire une nouvelle prison. Des parlementaires PLR des deux cantons ont déposé des motions en ce sens. Selon «Le Quotidien Jurassien», cette initiative fait suite d'une part à la pénurie de places annoncée à Genève, et d'autre part, à la fermeture prévue des prisons jurassiennes de Delémont et Porrentruy. Un nouveau bâtiment sera construit dans le canton du Jura, mais le projet n'en est qu'à ses prémices.

De son côté, le Grand Conseil bernois a récemment examiné la possibilité d'installer une prison temporaire faite de conteneurs. Cette option permettrait de créer 20 à 30 nouvelles places supplémentaires et serait construite sur le site d'une prison déjà existante. Les conteneurs seraient utilisés seulement jusqu'à l'ouverture de la nouvelle prison de Witzwil

(BE), destinée à remplacer la vétuste prison de Bienne.

Comment réagissent les cantons?

En attendant de créer les capacités d'accueil nécessaires, de nombreux établissements se replient sur des solutions d'urgence. «Les prisons ont un taux d'occupation théorique, c'est-à-dire un nombre maximal de cellules et de lits», explique Andreas Schiermeyer. Ce nombre maximal théorique correspond à une capacité d'accueil de 100%. De plus, des lits d'appoint pliables, fixés au mur, permettent aussi d'augmenter cette capacité d'accueil. «Une prison n'est pas comme un hôtel qui peut afficher complet. Il y a une obligation d'accueillir les détenus», rappelle Andreas Aebischer.

Le canton de Berne aussi doit gérer sa population carcérale. Les nouveaux détenus sont répartis entre les différents établissements du canton en fonction de leurs capacités d'accueil, précise Andreas Aebischer. L'établissement de Thoune utilise par exemple des lits de camp pliables. Dans celui de Berthoud, des cellules ont été réaménagées et à Berne, des lits superposés ont été installés. Pour Andreas Aebischer, une chose est sûre: «Il faut augmenter la capacité d'accueil et créer plus d'espace. Plus il y a de monde, plus il y aura de délits.»

